Dossier PA 27067 17 A0001 arrêté accordant un permis d'aménager en date du 07.06.2017 et son (ses) modificatif(s).

CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS DESSERVANT UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22 du code de l'urbanisme
Certificat prévu à l'article R.442.18 du Code de l'Urbanisme
CERTIFICAT INDIQUANT LA SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE CONSTRUCTIBLE SUR UN LOT
En application des dispositions de l'article R.431-22
Attestation prévue à l'article R.442-11 du Code de l'Urbanisme

ALTITUDE LOTISSEMENT, Société ayant son siège social Route de Neufchâtel, 509 Contre Allée – 76230 ISNEAUVILLE, n° de SIRET 509 671 012 000 37 représentée par Monsieur Jonathan MONTAGNIER, directeur technique, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes.

Le lotisseur atteste sous sa responsabilité, qu'en application des dispositions des articles R.442-13 à R. 442-18 du Code de l'Urbanisme, les équipements desservant le lot ci-après désigné sont achevés.

Lotissement : Le Domaine Saint-Eloi

Arrêté n° PA 27067 17 A0001 du 07.06.2017

Lot numéro : **13**

Superficie du lot : **662 m²**

La surface de plancher maximale attribuée sur le lot 13 est de 235 m²

A Isneauville, le 06 mars 2018

ALTITUDE LOTISSEMENT
Route de Neufchâtel
509 Contre-Allée
76230 Isneauville
02 76 51 0 520
RCS 509 671 012

Jonathan MONTAGNIER
Responsable technique